

Mail : [comite76judo@gmail.com](mailto:comite76judo@gmail.com)

Site : <https://comiteseine-maritimejudo.ffjudo.com/>

Facebook : Comité Judo 76 – Instagram : comite\_76\_judo

## PROCES VERBAL

### Assemblées Générales Ordinaire et Elective comité de Judo de Seine-Maritime

vendredi 31 mai 2024 - 18h00

Maison pour Tous, salle des gradins - Place du Colonel Daussy  
76570 PAVILLY

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A 18H00

Le Président Philippe Baillif ouvre l'Assemblée Générale, salue l'ensemble des présents et notamment Messieurs François Tierce (Maire de Pavilly), Jimmy Lévesque (Maire adjoint en charge des sports), Jean Mesnildrey (président de la Ligue de Normandie), Stéphane Serinet (directeur de l'ETR) et Lucas Gaudillière (responsable administratif et financier de la Ligue).

Il excuse :

Mme Séverine Gest, vice-présidente du département de Seine-Maritime, retenue sur un autre événement, Messieurs Stéphane Nomis, retenu sur un autre événement, Stéphane Bihour (secrétaire général du comité), Alain Aubier, Thierry Le Gallic et Sébastien Maheux retenus pour des raisons personnelles.

Il remercie Mesdames Nathalie Léger, Virginie Defrance, Patricia Olivier, Messieurs Yannick Alexandre, Stéphane Bihour, Alain Aubier, Thierry Le Gallic et Sébastien Maheux pour les quatre années passées au comité directeur du comité.

Madame Patricia Olivier accepte le poste de secrétariat de séance.

#### Quorum :

Les conditions de quorum sont rappelées : le Comité est représenté lors de l'Assemblée générale par 108 clubs affiliés représentant 3880 voix. Les statuts requièrent un minimum de 1165 voix portées par un minimum de 32 clubs pour délibérer valablement.

Le quorum est atteint avec 1400 voix portées par 21 clubs présents et 14 clubs représentés, l'assemblée peut dès lors délibérer valablement.

#### Ordre du jour

L'ordre du jour est conforme à celui envoyé avec la convocation en date du 9 mai 2024.

#### APPROBATION DU PV DE L'AG DU 8 JUIN 2023

Le procès-verbal a été transmis aux clubs avec les convocations en date du 9 mai 2024, aucune remarque de l'assemblée.

Le PV est adopté à l'unanimité.

#### RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président procède à la lecture de son rapport. Il ne fait l'objet d'aucune remarque de l'assemblée.

#### RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL

En l'absence de notre secrétaire son rapport est lu par Philippe Baillif. Il ne fait l'objet d'aucune remarque.

#### RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Le Trésorier procède à la lecture de son rapport. Il ne fait l'objet d'aucune remarque.

## PRESENTATION DE L'ARRETE DES COMPTES ANNUELS 2023

Le Trésorier Yannick Alexandre présente l'arrêté des comptes 2023, qui ne fait l'objet d'aucune remarque.

## RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

En l'absence de notre vérificateur aux comptes, le trésorier Yannick Alexandre procède à la lecture de leur rapport, qui ne fait l'objet d'aucune remarque.

## VOTE D'APPROBATION VALANT QUITUS DE GESTION AU COMITE DIRECTEUR : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent

A l'unanimité, l'assemblée générale donne quitus de gestion au Comité Directeur pour l'exercice 2023.

## AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé à l'assemblée d'affecter l'excédent de la façon suivante :

- 15 % à destination des clubs via une réduction exceptionnelle sur la cotisation club départementale depuis le montant de 2023 (soit 3 404,40 euros).
- Le solde de l'excédent au compte courant du comité (soit 47 630,69 euros).

L'assemblée générale valide cette proposition à l'unanimité.

## BUDGET 2024 REVISE

Le budget 2024 révisé est présenté aux membres et intègre un barème régional des cotisations clubs inchangé depuis 2020. Le budget révisé ne fait l'objet d'aucune remarque de l'assemblée.

Il est approuvé à l'unanimité.

## BUDGET PREVISIONNEL 2025

Le budget prévisionnel 2025 est à son tour présenté et commenté à l'assemblée.

Il ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est lui aussi approuvé à l'unanimité.

## DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

A l'unanimité, Messieurs Alain AUBIER et Philippe BAILLIF sont élus aux postes de vérificateurs aux comptes pour une année.

## ÉLECTIONS DU COMITE DIRECTEUR, DES DELEGUES DES CLUBS, DES REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS

L'assemblée est informée qu'en l'absence de candidats aux postes des représentants des enseignants, il n'y aura pas de représentant du comité de Seine Maritime aux prochaines élections au niveau national.

### Présentation des candidats de la liste bloquée

1. Alain LEJEUNE au poste de Président
2. Anthony RODRIGUEZ au poste de secrétaire général
3. Yannick ALEXANDRE au poste de trésorier
4. Stéphanie DUCRET au poste de membre (trésorière adjointe)
5. Virginie DEFRENCE au poste de membre

Chaque personne prend la parole et se présente à l'assemblée générale.

### Présentation des candidats individuels

- Nathalie LEGER au poste de membre
- Mathieu PICARD au poste de membre
- Jimmy LEVESQUE au poste de membre

Chaque personne prend la parole et se présente à l'assemblée générale.

### Présentation des candidats au poste de délégués des clubs

- AUBIER Alain
- LEBRETON Didier
- LEGER Nathalie

Chaque personne prend la parole et se présente à l'assemblée générale.

La commission élective composée de Madame CANU Catherine (Présidente), Monsieur FOURE Jean-Pierre (membre) et Monsieur BAILLIF Philippe(membre) appelle les clubs depuis la liste d'émargement, puis se retire pour réaliser le dépouillement.

## RESULTAT DES VOTES

Rappel du quorum :

Total des voix : 3880, quorum : 1165 voix – 1400 voix présentes  
Total des clubs : 108, quorum : 32 clubs – 35 clubs présents

### Liste bloquée

Alain LEJEUNE – Président - Anthony RODRIGUEZ - Secrétaire général - Yannick ALEXANDRE – Trésorier - Stéphanie DUCRET - Membre (trésorière adjointe) - Virginie DEFRENCE - Membre

#### Résultats

	VOIX
Voix exprimées	1400
Voix obtenues	1120
Voix non exprimées	280

**La liste bloquée est élue avec 80 % des voix – Les personnes mentionnées ci-dessous sont élues aux postes candidatés**

### Candidats individuels

Nathalie LEGER – Membre - Mathieu PICARD - Membre - Jimmy LEVESQUE - Membre

#### Résultats

	VOIX
Voix exprimées	1380
Voix non exprimées	20
Voix obtenues Nathalie LEGER	1120
Voix obtenues Mathieu PICARD	1220
Voix obtenues Jimmy LEVESQUE	1160

**Nathalie LEGER est élue avec 81 % des voix**

**Mathieu PICARD est élue avec 88% des voix**

**Jimmy LEVESQUE est élue avec 84% des voix**

### Candidats au poste de délégués des clubs

- AUBIER Alain - LEBRETON Didier - LEGER Nathalie

#### Résultats

	VOIX
Voix exprimées	1060
Voix non exprimées	340
Voix obtenues AUBIER Alain	940
Voix obtenues LEBRETON Didier	840
Voix obtenues LEGER Nathalie	940

**AUBIER Alain est élue déléguée des clubs avec 89% des voix**

**LEBRETON Didier est élue déléguée des clubs avec 79% des voix**

**LEGER Nathalie est élue déléguée des clubs avec 89% des voix**

Selon les règles de la FFJDA en cas d'égalité le candidat le plus ancien est placé en première position. Alain Aubier est élue au poste de délégué national.

## RAPPORT DES CONSEILLERS TECHNIQUES FEDERAUX

Romain Barou présente les différents résultats sportifs de la saison et nous fait un bilan sur la catégorie des minimes.

Dominique Corniou présente les bilans et perspectives d'avenir des différentes actions de développement mises en place.

Les informations fédérales sont présentées par Stéphane Serinet qui répond également aux questions soulevées.

Retrouvez toutes informations présentées dans les annexes envoyées avec la convocation.

## AUTRES QUESTIONS PORTEES A L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est parvenue au siège du comité préalablement à la réunion.

## INTERVENTION DES PERSONNALITES

La parole est donnée à M. François Tierce, maire de Pavilly, qui souligne le dynamisme de notre comité départemental et se dit ravi de pouvoir accueillir cette AG. Il confirme qu'un nouveau dojo est en construction dans sa ville (malgré des retards et une forte augmentation des coûts des matériaux).

La parole est donnée à Monsieur Alain Lejeune qui présente les intentions de la nouvelle équipe pour l'olympiade à venir. Vous pouvez retrouver l'intégralité du texte en annexe ci-jointe.

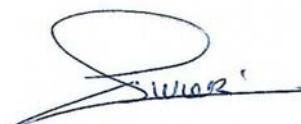
Le président de la Ligue de Normandie, Jean Mesnildrey, prend ensuite la parole pour remercier l'ensemble des clubs présents pour leur implication dans la vie du judo Normand et insiste sur la formation des dirigeants et futurs enseignants. Il remercie l'équipe de Philippe pour les quatre années passées avec les problématiques précédemment exposées. Il félicite la nouvelle équipe d'Alain Lejeune et lui souhaite une pleine réussite.

Tous les sujets ayant été traités, Philippe Baillif clôture cette Assemblée Générale à 21h15

*Fait à Rouen, le 1 juin 2024*



Monsieur Philippe BAILLIF  
Président



Madame Patricia OLIVIER  
Secrétaire de séance

## Annexe – Texte de l'équipe d'Alain Lejeune présenté à l'AG comité de Seine Maritime de Judo du 31 mai 2024

### Notre ambition pour la prochaine Olympiade

Le judo comme la plupart des Arts Martiaux repose sur trois piliers que sont : Shin – Gi – Tai. Il s'agit d'une notion fondamentale dont le concept central est que l'esprit (Shin) s'exprime au travers du corps (Tai) par la technique (Gi).

Notre premier engagement est donc de conserver à l'esprit ce corpus, d'en respecter l'essence et d'en rappeler sans cesse son importance.

Le judo, c'est aussi des Hommes et des Femmes engagés à différents niveaux pour que rayonne cette pratique sportive sur tout le territoire seinomarin. Notre cinquième rang en nombre de licenciés est le signe de cette vitalité. Elle nous engage à poursuivre le travail réalisé par nos prédécesseurs tout en prenant en compte les évolutions de notre société sans renier nos valeurs.

Nous aurons à cœur que notre Département soit reconnu à sa juste valeur dans toutes les strates de la maison « France Judo » mais également auprès de nos partenaires institutionnels et associatifs avec lesquels nous collaborons. Nous travaillerons à faire remonter idées et propositions d'amélioration auprès de toutes les instances où nous siégeons.

Nous travaillerons à faire croître cet héritage en recherchant des nouveaux modes d'action et en renforçant nos facteurs d'attractivité. Nous devons profiter de l'impact probable des Jeux Olympiques sur l'accroissement du nombre de licenciés. Notre défi est de trouver les conditions de la pérennité pour ne pas regarder la vague passer. Amplifier l'accueil de pratiquants en situation de handicap, ouvrir davantage nos clubs aux établissements sociaux et médicaux-sociaux, aux établissements scolaires sera un axe fort de notre politique.

Nous continuerons à valoriser les excellents résultats des judoka seinomarins et cela dans tous les domaines de notre pratique : Compétition ; Expression technique et Kata ; Arbitrage...car ils font, chacun à leur niveau, la renommée de notre sport.

Le Comité de Seine Maritime de Judo est une association à caractère « social ». Il est un ensemblier car il ne peut pas fonctionner sans salariés, bénévoles, professeurs, enseignants, juges, arbitres, commissaires sportifs et bien sûr pratiquants et familles. Quand un échelon se porte mal c'est tout l'édifice qui est fragilisé. L'équipe que nous formons et qui se présente à vos suffrages sera garante de cette attention portée à tous les maillons de la chaîne. Elle aura à cœur de concilier les intérêts non partisans de chacun dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'intérêt général ; L'éthique et l'équité seront les alpha et oméga de nos décisions.

Notre équipe s'inscrit dans le sillon de l'équipe précédente en ce qui concerne la sécurisation du budget et des financements. Chaque dépense devra être couverte par des recettes qu'elles soient sous forme de subventions ou de bénéfices liés à des actions.

Les clubs et leurs structures de gouvernance doivent être accompagnés, leur travail facilité et leurs compétences reconnues. La formation, facteur clef, de l'accompagnement aux changements et à la montée en capacité sera une préoccupation constante de l'équipe. Nous veillerons également à promouvoir et favoriser les bonnes pratiques et les belles initiatives.

Permettre aux enseignants et à leurs assistants (et aux encadrants/coach) de continuer à se former est la garantie d'une pratique pédagogique et andragogique de qualité en direction des centaines d'enfants et d'adultes dont ils ont la charge (y compris les familles) et du corps arbitral. Nous aurons également à cœur de promouvoir les comportements respectueux de tous vis-à-vis de chacun et nous veillerons à ce que des pratiques discriminatoires n'entrent pas dans nos dojos.

Nous privilégierons la subsidiarité dans nos modes de fonctionnement. Tout ce qui pourra, dans le respect de nos statuts et règlement intérieur, être délégué à l'échelon le plus pertinent le sera. Notre mode de gestion des relations sera la confiance.

Yannick ALEXANDRE ; Virginie DEFRENCE ; Stéphanie DUCRET ; Nathalie LEGER ; Alain LEJEUNE ; Jimmy LEVESQUE ; Mathieu PICARD ; Anthony RODRIGUEZ ;